



DESCRIPTION DES CRITÈRES DE COMPLEXITÉ DES DOSSIERS

DOSSIER/ CRITÈRES	DOSSIER PROBLÉMATIQUE (risque élevé urgence élevée) X 4	DOSSIER COMPLEXE (risque élevé urgence faible) X 3	DOSSIER MOBILISANT (risque peu élevé) X 2	DOSSIER DE ROUTINE (absence de risque) X 1	DOSSIER DE MAINTIEN (absence de risque) X 0,5
Plan d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> Plan à multiples interventions; à compléter à court terme 	<ul style="list-style-type: none"> Plan à multiples interventions; à compléter à moyen et à long terme 	<ul style="list-style-type: none"> Plan à multiples interventions; à compléter à long terme 	<ul style="list-style-type: none"> Plan d'intervention en consolidation 	<ul style="list-style-type: none"> Plan d'intervention de maintien
Intensité + fréquence des interventions	<ul style="list-style-type: none"> Situation qui requiert une intervention soutenue Interventions quotidiennes ou aux 2-3 jours 	<ul style="list-style-type: none"> Interventions fréquentes Interventions hebdomadaires 	<ul style="list-style-type: none"> Interventions non planifiées Interventions fréquentes qui demandent beaucoup de temps de façon sporadique 	<ul style="list-style-type: none"> Interventions régulières planifiées Interventions de nature préventive Interventions mensuelles 	<ul style="list-style-type: none"> Interventions sporadiques Interventions aux 3 mois et plus
Risque	<ul style="list-style-type: none"> Risque élevé : l'intégrité et la sécurité de la personne ou de l'entourage sont compromises. Risque de passage à l'acte (dangerosité) 	<ul style="list-style-type: none"> Risque élevé : danger potentiel pour l'intégrité et la sécurité de la personne ou de son entourage 	<ul style="list-style-type: none"> Peu de risque pour l'intégrité et la sécurité de la personne ou de l'entourage 	<ul style="list-style-type: none"> Absence de risque pour l'intégrité et la sécurité de la personne ou de l'entourage 	<ul style="list-style-type: none"> Absence de risque pour l'intégrité et la sécurité de la personne ou de l'entourage
URGENCE	URGENCE ÉLEVÉE	URGENCE FAIBLE	PAS D'URGENCE	PAS D'URGENCE	PAS D'URGENCE
Problématique	<ul style="list-style-type: none"> Danger de blessures graves : violence, suicide, décompensation, feu, fugue, etc. Hospitalisation, hébergement ou placement imminent/requête en soins et hébergement 	<ul style="list-style-type: none"> Danger imminent : problématiques complexes exigeant une recherche soutenue de solutions Planification d'une hospitalisation, d'un hébergement ou d'un placement 	<ul style="list-style-type: none"> Problématiques non complexes, mais la personne/réseau mobilise beaucoup de temps Réponse aux demandes répétées de la part de la personne 	<ul style="list-style-type: none"> Personne présentant peu de situations psychosociales problématiques 	<ul style="list-style-type: none"> Situation stabilisée
Vulnérabilité de la personne	<ul style="list-style-type: none"> Grande vulnérabilité : très peu de ressources internes État dysfonctionnel 	<ul style="list-style-type: none"> Vulnérabilité : ressources internes limitées État fonctionnel limité 	<ul style="list-style-type: none"> Présence de ressources internes État fonctionnel limité 	<ul style="list-style-type: none"> Présence de ressources internes État fonctionnel stabilisé 	<ul style="list-style-type: none"> Présence de ressources internes État fonctionnel stabilisé
Les ressources	<ul style="list-style-type: none"> Réseau inexistant, problématique ou épuisé L'intervenant est la seule ressource de la personne Absence de ressources/aucune ressource financière pouvant compenser les incapacités de la personne 	<ul style="list-style-type: none"> Réseau social limité et/ou problématique La personne peut avoir accès à certaines ressources La personne a des ressources financières limitées pouvant compenser minimalement ses incapacités 	<ul style="list-style-type: none"> Réseau épuisé La personne a accès à certaines ressources pouvant compenser ses incapacités 	<ul style="list-style-type: none"> Réseau d'aidants stable La personne a accès à des ressources pouvant compenser ses incapacités 	<ul style="list-style-type: none"> Réseau d'aidants stable La personne a accès à des ressources pouvant compenser ses incapacités
Autres caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> Dossier litigieux requérant une vigilance accrue et une rédaction rigoureuse Démarches complexes exigeant une bonne connaissance des lois en vigueur 	<ul style="list-style-type: none"> Démarches inhabituelles avec une certaine complexité 	<ul style="list-style-type: none"> Démarches administratives nombreuses pour répondre aux besoins de la personne, mais qui sont peu complexes 	<ul style="list-style-type: none"> Démarches concrètes longues à compléter : situations stables et sans risque 	<ul style="list-style-type: none"> Démarches sporadiques et récurrentes pour assurer la stabilité



BILAN DE LA CHARGE DE CAS ET LA CHARGE DE TRAVAIL

Nom : _____

Date : _____

Charge de cas (interventions directes) :

DOSSIER PROBLÉMATIQUE (risque élevé urgence élevée) X 4	DOSSIER COMPLEXE (risque élevé urgence faible) X 3	DOSSIER MOBILISANT (risque peu élevé) X 2	DOSSIER DE ROUTINE (absence de risque) X 1	DOSSIER DE MAINTIEN (absence de risque) X 0,5
Nombre de dossiers : X 4 = (1)	Nombre de dossiers : X 3 = (2)			
		Nombre de dossiers : X 2 = (3)	Nombre de dossiers : X 1 = (4)	Nombre de dossiers : X 0,5 = (5)

Pondération (dossiers actifs) :

(1) _____ + (2) _____ + (3) _____ + (4) _____ + (5) _____ = _____

⁹ Le travailleur social et son gestionnaire devront s'entendre sur la façon de définir un dossier : un suivi de famille doit-il être comptabilisé comme un dossier unique? Qu'en est-il de l'intervention de groupe? Même chose sur la définition d'un dossier actif/inactif : la période d'inactivité devra être statuée et intégrée à l'exercice. De plus, la question de l'imputabilité des dossiers de la liste d'attente ou inactifs devra être abordée.



CHARGE DE TRAVAIL (INTERVENTIONS INDIRECTES)¹⁰ :

ACTIVITÉ (à titre indicatif)	Temps consacré par mois (moyenne) Cote : 1 heure = 1 unité ¹¹
Participation à des comités internes ou externes (conseil multidisciplinaire, table de concertation, etc.)	
Supervision de stagiaires, orientation de nouveaux employés	
Activités de liaison ou de consultation auprès d'organismes communautaires	
Activités de formation continue à l'interne ou à l'externe	
Autres activités spécifiques :	
<p>BILAN</p> <p>Pondération des interventions directes : _____</p> <p>Pondération des interventions indirectes : _____</p> <p>Nombre de dossiers actifs (de 0,5 à 4) : _____</p> <p>Nombre de dossiers inactifs : _____</p>	<p>BILAN PRÉCÉDENT</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>

Commentaires :

Signature du travailleur social

Signature du gestionnaire

¹⁰ Puisque la participation à des réunions cliniques ou administratives est commune à tous dans une même équipe, nous ne retenons que les activités indirectes à la clientèle auxquelles participe spécifiquement le travailleur social. Même chose pour le transport inhérent aux entrevues en région; la proportion de temps consacré au transport est généralement équivalente d'un professionnel à l'autre au sein d'une même équipe. Toutefois, si un travailleur social se distinguait à ce niveau, cet aspect devra être noté dans la présente section.

¹¹ Les cotes sont à titre indicatif et peuvent être ajustées selon le contexte.